



12-14 rue Charles Fourier
75013 PARIS
tel 01 48 05 47 88
fax 01 47 00 16 05
mail : syndicat.magistrature@wanadoo.fr
site : www.syndicat-magistrature.org

Paris, le 26 juin 2008

Incendie du centre de rétention administrative de Vincennes : Circulez, il n'y a rien à voir !

Le 22 juin 2008, le centre de rétention administratif de Vincennes, centre le plus important de France, était entièrement détruit par un incendie. « Symbole de l'industrialisation de la rétention » selon La Cimade, ce centre avait déjà été partiellement incendié en janvier 2007.

Quelles réponses ont apporté les autorités publiques, alertées par La Cimade, témoin des conséquences de cette course au chiffre ?

Le gouvernement a poursuivi sa politique d'expulsion qui, pour afficher toujours plus d'efficacité, nécessite le discrédit des gêneurs.

La lettre de mission de la commission Mazeaud soulignait « les inconvénients » de l'existence de deux ordres de juridiction pour assurer la bonne exécution des mesures d'expulsion des étrangers. De même, l'amendement Warsmann permettant de créer une juridiction d'exception en matière de droit des étrangers, qui vient d'être rejeté par le Sénat, visait à remettre en cause l'intervention de l'autorité judiciaire dans le traitement de la situation des étrangers sans-papiers. Le premier gêneur à la mise en oeuvre de la politique d'immigration était désigné : les magistrats de l'ordre judiciaire, gardiens des libertés individuelles.

Un deuxième gêneur vient d'être trouvé : la société civile.

En effet, dans un communiqué de presse du 24 juin 2008, le porte-parole de l'UMP a mis en cause RESF et... « des collectifs », « faiseurs de provocations » et « semeurs de désordre », responsables tout trouvés de l'incendie du centre de rétention.

Peu importe que la mort d'un ressortissant tunisien de 41 ans, dont un co-détenu avait pourtant signalé dès vendredi un état de santé inquiétant, soit à l'origine des tensions, puis de l'incendie qui a détruit le centre.

Peu importe les signes d'une résistance de plus en plus vive à la logique d'enfermement des étrangers : grève de la faim dans les centres de rétention depuis le début de l'année, tentatives de suicide, multiplication des refus d'embarquement...

Peu importe les grèves récentes des travailleurs « sans-papiers », alors que ces mouvements rappellent qu'une partie du fonctionnement de notre économie repose sur leur activité.

Le Syndicat de la magistrature dénonce cette politique inhumaine à l'égard des étrangers qui, au nom d'une volonté d'affichage de résultats chiffrés, attaque les fondements de l'Etat de droit.

Une telle tentative de diversion ne peut masquer la réalité du problème soulevé par cet incendie : l'enfermement des étrangers sur notre sol.